

COMITE SYNDICAL DU JEUDI 10 JUN 2021

Le jeudi 10 juin deux mille vingt et un à 9H30, le Comité du Syndicat Mixte d'Aménagement de la Vallée de la Durance régulièrement convoqué, s'est réuni à Mallemort sous la présidence de **Monsieur Yves WIGT en formation générale**.
Le Président en tant que représentant d'une intercommunalité dispose d'une voix.

| FORMATION GENERALE | | |
|---------------------------|-------------------------|---------|
| Nombre de membres | | |
| Inscrits | Présents et représentés | Votants |
| 102 | 37+17 | 54 |
| Quorum | | 52 |
| Total des voix (P53 +R33) | | 86 |
| Majorité absolue | | 44 |

ETAIENT PRESENTS :

26 représentants des intercommunalités adhérentes disposant d'une voix chacun :

| | |
|-------------|---|
| M. | Guy ALBRAND , délégué de la Communauté de Communes Serre-Ponçon Val d'Avance |
| Mme. | Marie-Laurence ANZALONE , déléguée de la Communauté d'Agglomération Terre de Provence |
| MM. | Félix BOREL , délégué de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse |
| | Yvan BOURELLY , délégué de la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon |
| | Roland CARLIER , délégué de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse |
| | Christian CHIAPPELLA , délégué de la Communauté de Communes Pays de Forcalquier Montagne de Lure |
| Mme | Elisabeth CLAUZIER , déléguée de la Communauté de Communes Serre-Ponçon Val d'Avance |
| MM. | Louis-Pierre FABRE , délégué de la Communauté d'Agglomération Terre de Provence |
| | David FOURNIER , délégué de la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon |
| Mme. | Sylvie GREGOIRE , déléguée de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse |
| MM. | Patrick HEYRIES , délégué de la Communauté de Communes Jabron Lure Vançon Durance |
| | Philippe IZOARD , délégué de la Communauté de Communes Jabron Lure Vançon Durance |
| | Gérard JUSTINESY , délégué de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse |
| | Olivier LEDEY , délégué de la Communauté d'Agglomération Provence Alpes Agglomération |
| | Gilles MEGIS , délégué de la Communauté d'Agglomération Durance Luberon Verdon Agglomération |
| | Juan MORENO , délégué de la Communauté de Communes du Sisteronais Buëch |
| | Jacques NATTA , délégué de la Communauté territoriale Sud Luberon |
| Mme. | Isabelle PORTEFAIX , déléguée de la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon |
| MM. | François PREVOST , délégué de la Communauté de Communes Pays de Forcalquier Montagne de Lure |
| | Jean-Louis ROBERT , délégué de la Communauté territoriale Sud Luberon |
| | André ROUSSET , délégué de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse |
| | Alain ROUX , délégué de la Communauté d'Agglomération Durance Luberon Verdon Agglomération |
| Mme. | Mireille SUEUR , déléguée de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse |
| MM. | Nicolas TRABUC , délégué de la Communauté d'Agglomération Provence Alpes Agglomération |
| | Pierre-Yves VADOT , délégué de la Communauté de Communes Jabron Lure Vançon Durance |
| | Yves WIGT , délégué de la Métropole Aix Marseille Provence |

4 représentants de la Région et des départements disposant de 5 voix chacun :

| | |
|--------------|--|
| Mmes. | Nathalie CZIMER-SYLVESTRE , déléguée du Conseil Régional Sud PACA |
| | Hélène GENTE-CEAGLIO , déléguée du Conseil Départemental des Bouches du Rhône |
| M. | Serge SARDELLA , délégué du Conseil Départemental des Alpes-de-Haute-Provence |
| Mme. | Noëlle TRINQUIER , déléguée du Conseil Départemental de Vaucluse |

7 représentants du collège communal disposant d'une voix chacun :

- MM.** **Jean-Marc LUNEL**, délégué de Puget, représentant le sous collège des communes de moins de 1 500 habitants
Bruno MALGAT, délégué de Mison, représentant le sous collège des communes de moins de 1 500 habitants
- Mme.** **Marie-Christine LAZARO**, déléguée de Tallard, représentant le sous collège des communes de 1 500 à 15 000 habitants
- M.** **Philippe BATOUX**, délégué de Mérindol, représentant le sous collège des communes de 1 500 à 15 000 habitants
- Mme.** **Cécile SORRIBAS**, déléguée de Peyrolles en Provence, représentant le sous collège des communes de 1 500 à 15 000 habitants
- MM.** **Vincent DAVAL**, délégué de Mallemort, représentant le sous collège des communes de 1 500 à 15 000 habitants
Bernard ALLAMELLE, délégué de Pertuis, représentant le sous collège des communes de plus de 15 000 habitants

ETAIENT REPRESENTES :11 représentants des intercommunalités adhérentes disposant d'une voix chacun :

- Mme.** **Sylvie BELMONTE**, déléguée de la Communauté d'Agglomération Provence Alpes Agglomération par Olivier LEDEY
- MM.** **Jean-Marc BRABANT**, délégué de la Communauté territoriale Sud Luberon par Jacques NATTA
Jean-Louis BROCHIER, délégué de la Communauté d'Agglomération Gap Tallard Durance par Gérard JUSTINESY
Claude CHEILAN, délégué de la Communauté d'Agglomération Durance Luberon Verdon Agglomération par Gilles MEGIS
- Mmes.** **Martine CESARI**, déléguée de la Métropole Aix Marseille Provence par David FOURNIER
Natacha ESMIEU, déléguée de la Communauté de Communes Serre-Ponçon Val d'Avance par Elisabeth CLAUZIER
- MM.** **Jacques FORTOUL**, délégué de la Communauté de Communes Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon par Patrick HEYRIES
Roger PELLENC, délégué de la Métropole Aix Marseille Provence par Yves WIGT
Jean-Pierre SERRUS, délégué de la Métropole Aix Marseille Provence par Pierre-Yves VADOT
- Mme.** **Robert TCHOBDRENOVITCH**, délégué de la Communauté territoriale Sud Luberon par Jean-Louis ROBERT
Nathalie VANNI, déléguée de la Communauté d'Agglomération Provence Alpes Agglomération par Juan MORENO

4 représentants de la Région et des départements disposant de 5 voix chacun :

- MM.** **Robert GAY**, délégué du Conseil Départemental des Alpes de Haute Provence Vaucluse par Serge SARDELLA
Stéphane SAUVAGEON, délégué du Conseil Régional Sud PACA par Nathalie CZIMER-SYLVESTRE
- Mme.** **Patricia SAEZ**, déléguée du Conseil Départemental des Bouches du Rhône par Hélène GENTE-CEAGLIO
- M.** **Didier REAULT**, délégué du Conseil Départemental des Bouches du Rhône PAR Noëlle TRINQUIER

2 représentants du collège communal disposant d'une voix chacun :

- MM.** **Rémi ODDOU**, délégué de Lettret, représentant le sous collège des communes de moins de 1 500 habitants par Bruno MALGAT
Jean-Pierre SEISSON, délégué de Chateaurenard, représentant le sous collège des communes de plus de 15 000 habitants par Philippe BATOUX

ASSISTAIENT EGALEMENT A CETTE REUNION :

| | |
|--------------|---|
| Mme | Véronique BOUTEILLE, SMAVD |
| M. | Gilles BRIERE, Conseil Départemental de Vaucluse |
| Mme. | Frédéric COUTAZ, SMAVD |
| MM. | Odilon DESMOULINS, SMAVD |
| | Christian DODDOLI, SMAVD |
| | Roland GIRAUD, Commune de Villeneuve |
| | Julien GOBERT, SMAVD |
| | Bertrand JACOPIN, SMAVD |
| Mmes. | Margaux KNISPEL, Métropole Aix Marseille Provence |
| | Béatrice MAYEN, Région sud |
| MM. | Etienne MASSE, SMAVD |
| | Patrick MATHIEU, Conseil Départemental des Alpes de Haute Provence |
| | Olivier NALBONE, Région sud |
| | Jean-Christophe SIMON, Commune du Poët |

Délibération n° 2021-33
Formation générale

REUNION DU COMITE SYNDICAL DU JEUDI 10 JUIN 2021

Observatoire – programme du suivi écologique pour 2021

L'Observatoire de la Durance permet au SMAVD de disposer de données fiables pour mesurer à la fois l'efficacité des actions menées mais aussi pour disposer d'une veille sur l'état de conservation des espèces les plus patrimoniales de Durance. L'ensemble des suivis est mené dans le cadre d'un effort de mutualisation avec les partenaires et dans une perspective opérationnelle de réalisation d'actions de gestion ou d'évaluation de ces dernières.

En 2021 cette dynamique est poursuivie en reconduisant le suivi engagé sur les espèces menacées, représentant des enjeux forts à majeurs dans le site Natura 2000 de la Durance :

1. Suivi des oiseaux du lit vif marqueurs de la biodiversité spécifique de la rivière en tresse,

La Sterne pierregarin est un nicheur régulier emblématique qui niche sur les bancs de graviers de la Durance. Elle n'est présente qu'en Basse Durance (aval de Cadarache). Elle niche également sur le radeau mis à sa disposition sur une ancienne gravière du Puy-Sainte-Réparade en 2017.

La population durancienne est particulièrement menacée. Les colonies sont très peu nombreuses et pas toujours facile à déceler. Leurs localisations fluctuent en fonction de la morphologie du cours d'eau.

Une descente en canoé est nécessaire pour obtenir une vision exhaustive de la population. Par cette technique, l'ensemble des colonies de reproduction du Guêpier d'Europe et de l'Hirondelle de rivage sera également décompté. Un indice des cantons de Petit gravelot est également obtenu. Le succès reproducteur de chaque colonie de Sterne sera particulièrement étudié cette année en complétant les observations depuis les berges.

La localisation des colonies dans le cadre de ce suivi permettra également au SMAVD de les matérialiser sur le terrain avec des panneaux invitant les promeneurs à ne pas s'approcher.



2. Suivi des colonies de chauves-souris,

Une importante colonie de reproduction de Murin à oreilles échanquées ainsi qu'une colonie de Grand/Petit murin a été découverte en 2014 dans le tablier du pont de Cadenet. Grâce à l'aide technique du Conseil Départemental du Vaucluse, cette colonie a pu être protégée de tout dérangement humain en sécurisant l'accès au tablier.

Le Murin à oreilles échanquées chasse dans les ripisylves de Durance dans un rayon de l'ordre de 10 km. Les autres Murins recherchent des milieux plus ouverts. Le lit ouvert de la Durance leur est particulièrement favorable.

D'enjeu régional, il s'agira de compter en 2021 le nombre de femelles allaitantes et d'évaluer le succès reproducteur.

3. Suivi de l'Apron du Rhône, espèce emblématique de la Durance mondialement menacé

L'Apron du Rhône est une espèce endémique mondiale du bassin du Rhône qui bénéficie d'un Plan National d'Action.

Sur l'axe Durance, EDF a porté pendant de longues années la maîtrise d'ouvrage du suivi de l'espèce notamment dans le cadre des études sur la réhausse du débit réservé et des pulses de décolmatage. Ces suivis étant arrivés à échéance en 2019, le SMAVD et les partenaires techniques du PNA ont souhaité poursuivre cet important travail.

Ce suivi de l'Apron du Rhône s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du nouveau plan national d'actions en faveur de l'apron du Rhône 2020-2030.

L'objectif du suivi Apron, qui s'insère également dans les objectifs du PNA Apron, est d'avoir une vision qualitative et quantitative de l'évolution de la population d'Apron sur la Durance.

Partenariats et plan de financement :

Ces suivis auront lieu comme chaque année dans le cadre des conventions avec nos partenaires (LPO, Groupe Chiroptère de Provence, Maison Régionale de l'Eau et Université d'Aix Marseille Provence).

Le budget des suivis écologiques 2021 est de 39 000 € TTC.

Les partenaires financiers de ces suivis sont l'Agence de l'Eau, les Conseil Départementaux des Bouches-du-Rhône et de Vaucluse, EDF, le SMAVD assumant les 20% d'autofinancement.

Le plan de financement validé par les partenaires est le suivant :

- AERMC : 20 %
- CD84 : 20 %
- CD13 : 20%
- EDF : 20 %
- SMAVD : 20 %

*Le Comité Syndical,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,*

- Approuve le programme de suivi écologique de l'Observatoire pour l'année 2021,
- Autorise le Président à signer toutes les pièces à intervenir dans ce cadre et notamment les demandes de financement.

CERTIFIE EXECUTOIRE, LE 16 JUN 2021

Le Président

Yves WIGT



Le Président

Yves WIGT